

Beaux-Arts : encore un sale tour de la monarchie culturelle ?



From www.mediapart.fr

03 JUILLET 2015 | PAR [JOSEPH CONFAVREUX](#)

L'annonce du licenciement du directeur des Beaux-Arts de Paris, Nicolas Bourriaud, fait polémique. En dépit du démenti du ministère de la culture, une intervention de l'Élysée pour placer un protégé de Julie Gayet est soupçonnée. Quoi qu'il en soit, l'événement illustre une nouvelle dérive du pouvoir de nommer dans le monde de la culture. Entretien avec le directeur tout juste limogé.

Mercredi 1er juillet, un article du *Canard enchaîné* annonçait un prochain limogeage du directeur de l'École des beaux-arts de Paris, Nicolas Bourriaud, figure reconnue du monde de l'art, après son tout premier mandat, et son remplacement par Éric de Chassey, en partance de la Villa Médicis, à Rome, où il exerce ses fonctions depuis 2009.

La première partie du programme a été réalisée jeudi 2 juillet, après un entretien entre Nicolas Bourriaud et la ministre de la culture, Fleur Pellerin, et l'annonce de l'éviction de l'actuel directeur des Beaux-Arts. La seconde partie demeure hypothétique mais les regards se tournent vers l'Élysée. Le château serait-il intervenu pour trouver un point de chute à Éric de Chassey, époux de l'actrice Anne Consigny, meilleure amie de Julie Gayet ?

Les soupçons sont d'autant plus forts que cette dernière avait failli devenir juré de la Villa Médicis en 2014, avant que l'affaire ne fasse revenir Éric de Chassey sur sa décision. Dans son communiqué, et sentant peut-être venir le scandale, le ministère de la culture a démenti que le successeur de Nicolas Bourriaud serait Éric de Chassey.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle affaire de nomination, régaliennne et polémique, dans la culture illustre une nouvelle fois les dérives d'un système culturel où le pouvoir de nommer du politique continue de poser problème.

Les étudiants de l'École nationale supérieure des beaux-arts ont lancé une [pétition](#) adressée à la ministre de la culture contre cette décision. Et l'Association nationale des écoles d'art (ANDEA) a fait savoir qu'elle jugeait cette décision « *scandaleuse, inique et irresponsable* ».

Entretien avec le directeur fraîchement limogé, Nicolas Bourriaud.

Quelle lecture faites-vous de votre éviction de la direction des Beaux-Arts de Paris ?

Il y a vraiment un étonnement dans la mesure où le communiqué publié par le ministre de la culture évoque un "nouvel élan" ou un "changement d'orientation" pour l'école, alors que les préconisations pour le prochain directeur correspondent exactement au projet d'établissement que nous avons mis en place. C'est vrai pour le caractère collégial de la direction. Le projet a été élaboré en concertation avec le comité technique et le conseil pédagogique, qui a entériné le fait que le directeur des études soit choisi parmi les professeurs de l'École, et aussi les étudiants qui ont animé sept groupes de travail. Nos collections sont engagées dans un processus de labellisation "Musée de France".

Quant à l'autre point important, le rayonnement international, l'École des beaux-arts bénéficie d'ores et déjà d'un des meilleurs réseaux d'écoles partenaires dans le monde. Les trois derniers accords en date ont été passés avec Buenos Aires, Oulan Bator et La Havane. On est en train d'élaborer une formation post-diplôme avec l'Académie centrale de Pékin, une autre est en cours avec l'université Geidai à Tokyo, et le nombre de candidats étrangers n'a jamais été aussi élevé. Aujourd'hui le rayonnement international et le dynamisme de l'école sont reconnus. Pourquoi demander à mon successeur de mener la politique que je suis en train de mener avec succès ?

Quels ont alors été les arguments de la ministre de la culture quand vous l'avez rencontrée jeudi 2 juillet ?

L'entretien a duré une quarantaine de minutes et je n'en retiens aucun argument factuel. Peut-être existe-t-il un manque d'informations des collaborateurs de la ministre... Mon rendez-vous avec elle a été fixé au moment exact où devait se tenir le conseil d'administration de l'École, pendant lequel je devais présenter le projet d'établissement écrit qui avait été élaboré collégialement toute l'année, et qui correspond point par point à ce que demande aujourd'hui le ministère de la culture pour justifier mon éviction.

Mercredi dernier, *Le Canard enchaîné* a annoncé que vous seriez limogé pour trouver un point de chute à *Éric de Chasse*, en partance de la *Villa Médicis*, marié à l'actrice *Anne Consigny*, meilleure amie de *Julie Gayet*. Pensez-vous que l'Élysée soit intervenu ?

Je ne peux pas vous répondre. Mais je trouve étrange que l'appel à candidatures se termine le 21 juillet. Entre le 3 et le 21 juillet, à cette période et en si peu de temps, il n'est pas possible d'élaborer un projet sérieux, pour une école de cette importance, à moins d'avoir été sollicité en amont. Peu de grands professionnels pourront y répondre...

En 2014, vous aviez été auditionné devant le Sénat, qui reprochait notamment les frais élevés d'une scolarisation, estimée à 19 000 euros par élève et par an ?

Les élèves paient un peu plus de 600 euros leur année scolaire, comme dans les autres universités. Ce chiffre de 19 000 euros est à relativiser : il est dans la moyenne de ce genre d'école prestigieuse, et il faut souligner que le budget de l'école n'est pas seulement consacré à la scolarité pure et dure, mais aussi à l'entretien du patrimoine, aux 450 000 œuvres de la collection, aux expositions... La transmission de l'art par la rencontre des étudiants avec les œuvres et les artistes fait partie du modèle de l'École depuis deux siècles, j'ai juste essayé de l'adapter au XXI^e siècle. Et c'est un modèle international. Le fonds souverain marocain nous a contactés pour créer à Rabat une école qui pourrait constituer un pont extraordinaire sur le continent africain.

Un rapport de la Cour des comptes avait aussi pointé de nombreux dysfonctionnements dans la gestion de l'École des beaux-arts. Cela a-t-il fait partie de la discussion avec Fleur Pellerin ?

Non, pas du tout, puisque ce rapport portait sur la gestion de mon prédécesseur, précisément entre 2000 et 2012. J'ai mis fin aux dérives constatées dans ce rapport et la plupart des préconisations étaient en cours de réalisation avant même sa sortie. Cette année a été une année exceptionnelle pour les Beaux-Arts. Tous les indicateurs de l'école en termes artistiques et financiers sont au vert.

Nous sommes très attractifs pour les partenaires privés, avec un 3^e cycle entièrement financé par un mécène, on devrait signer un partenariat avec Bic pour la biennale du dessin. À la rentrée, on ouvre un café tenu par les étudiants, le premier à exister dans l'école depuis 12 ans. Nous ouvrons une salle multimédia, l'amphithéâtre d'honneur sera entièrement rénové en 2016. On ouvre un espace avec pignon sur rue sur notre autre site de Saint-Ouen. Sans compter le chantier d'accessibilité handicapés qui va être terminé l'année prochaine. Il fallait vraiment replacer cette école à niveau, et c'est ce que j'ai fait.

D'autres critiques vous ont reproché la place des sponsors, des mécènes et une certaine marchandisation de l'ENSBA. Que répondez-vous ?

Je réponds qu'on ne peut pas, dans le même temps, me faire ce reproche et m'enlever 800 000 euros de budget par rapport à 2012. Je ne peux pas tailler dans la scolarité, réduire la voilure sur les activités de l'École, parce que notre modèle pédagogique comprend le patrimoine, les collections et les expositions. Il fallait donc trouver de l'argent à l'extérieur, et j'ai su recadrer la présence des mécènes au sein de l'École.

Ce n'est pas la première, ni la dernière fois, que les nominations dans le monde culturel font polémique. Est-ce spécifique à la France et pourrait-on envisager des procédures de nomination plus justes ?

Oui, il semble que cela fonctionne mieux... presque partout ailleurs. Le système de nomination français très concentré, lié à cette monarchie républicaine et culturelle qu'est la Ve république, éprouve là ses limites. Il faut une déconcentration des services de l'État et l'introduction d'expertises professionnelles, par les pairs, dans le domaine de la culture. On ne peut être tributaire uniquement du politique. Il me semblerait par exemple légitime, dans le cas des Beaux-Arts, que les professeurs de l'École aient également leur mot à dire.

Pensez-vous possible que la décision qui vous a été annoncée hier soit annulée ?

Tant que je n'ai pas reçu un courrier signé de la présidence, j'espère encore qu'on puisse revenir sur l'absurdité d'évincer un directeur au moment où une véritable dynamique s'est créée avec les différents acteurs de l'École, et en demandant à son successeur d'appliquer les réformes qu'il a initiées... Il y a désormais un climat de confiance retrouvé dans l'École, qui se retrouve de nouveau déstabilisée. C'est cela

que je trouve regrettable. Je crains que les tensions structurelles dues au fonctionnement longtemps très opaque de l'École, avec des services privés de synergies autour d'un projet commun, ne reviennent...